

## **En obtenant la certification ICS (Import Control System) du Centre Informatique Douanier, Sage met à la disposition de ses clients une solution de mise en conformité avec la nouvelle réglementation européenne pour la sécurité et la sûreté des transports.**

Sage, premier acteur du dédouanement et des solutions pour les PME en France a obtenu la certification ICS auprès du Centre Informatique Douanier le 29 juin 2010 dernier. Cette certification complète celles déjà obtenues par l'éditeur (Gamma, Delta C, Delta D, Delta P et NSTI).

La certification ICS (Import Control System) concerne une nouvelle réglementation européenne de sécurité et de sûreté des transports. Cette réglementation prendra effet officiellement le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et deviendra obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. ICS s'adresse à l'ensemble des entreprises dont l'activité concerne l'importation parmi lesquelles les importateurs/chargeurs en douane, les organisateurs de transports et les transporteurs routiers, aériens ou maritimes.

La procédure ICS pourra être mise en œuvre directement par le transporteur (compagnie aérienne ou armateur), mais aussi par le commissionnaire en douane, le chargeur ou l'organisateur du transport. La première étape de la réglementation ICS concerne la déclaration sommaire d'entrée (ENS).

L'ENS doit être envoyée avant l'arrivée du moyen de transport sur le sol européen, à savoir à la douane du premier pays traversé. Concrètement, dans le cadre d'un transport maritime, si le parcours du bateau est Hong-Kong/Rotterdam/Le Havre, l'ENS devra être envoyée aux douanes hollandaises même si la marchandise sera finalement déchargée au Havre.

La certification ICS confère à Sage le statut de premier éditeur de douane multimodal (Route/Air/Mer) à être certifié ICS en France, les autres sociétés certifiées étant des plateformes portuaires. En tant que membre du réseau EurTradeNet, groupement composé des principaux éditeurs de solutions de douane en Europe, Sage a en outre la possibilité de proposer la solution des autres membres de ce réseau dans les autres pays d'Europe.

Sage propose à ses clients le logiciel de gestion de transport international (Sage TRANSPORT INTERNATIONAL), interfaçable ICS afin d'éviter les doubles saisies.

**Informations complémentaires sur Sage : [www.sage.fr/douane](http://www.sage.fr/douane)**

### **A propos de Sage**

Sage conçoit, édite et commercialise des logiciels de gestion d'entreprise et des services associés pour accroître leur performance. Afin de garantir une gestion en toute sérénité à ses 6,1 millions de clients dans le monde, Sage s'appuie sur l'expertise de ses 13 400 salariés, sur son réseau de 30 000 partenaires revendeurs et sur plus de 40 000 experts comptables, prescripteurs de ses solutions. Sage propose des produits et services en adéquation avec les différentes fonctions de l'entreprise et avec le niveau de développement des organisations. Grâce à ses investissements en R&D et à la veille réglementaire, Sage anticipe les évolutions légales, fiscales et technologiques pour assurer à ses clients un haut niveau de service et d'assistance. Son chiffre d'affaires dans le monde en 2009 s'élève à 1,640 Md€.

En France, Sage compte 570 000 clients, 2 455 salariés, et son chiffre d'affaires s'élève à 305,6 M€. Pascal Houillon, Président de Sage en France, a fondé le 23 septembre 2008 l'Institut Sage afin de contribuer au développement des PME en France.

Pour toutes questions ou demandes d'informations complémentaires, veuillez contacter :

**3d Communication :**  
Christophe Tuillon  
[ctuillon@3dcommunication.fr](mailto:ctuillon@3dcommunication.fr)  
Tél. : 01 46 05 87 87

**Sage :**  
Sylvie Pitance  
[Sylvie.pitance@sage.com](mailto:Sylvie.pitance@sage.com)